

Un partenariat de:

L'AP³

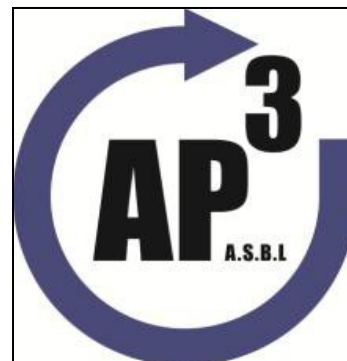
Boulevard Lambertmont, 61
1030 Bruxelles
Tél. : 02/215 51 92
Fax : 02/215 48 25
info@ap3.be
www.ap3.be

La Braise

Rue de Neerpede, 165
1070 Bruxelles
Tél. : 02/523 04 94
Fax : 02/523 39 52
la.braise@skynet.be
www.labraise.org

L'IRAHM

Avenue Albert Dumont, 40
1200 Bruxelles
Tél. : 02/762 08 18
Fax : 02/779 09 42
administration@irahtm.be
www.irahtm.be



La Braise
A.S.B.L.



Nous contacter:

Boulevard Lambertmont, 61
1030 Bruxelles
Belgique

GSM : 0032 (0)471 407 231
cerebrolesionpolyhandicap@gmail.com



Coupole Cérébrolésion et Polyhandicap

*Une initiative de l'AP³, La
Braise, et l'IRAHM*



*Reconnu et subsidié par la Commission
Communautaire Française Région Bruxelles
Capitale*

Coupole Cérébrolésion et Polyhandicap

La Coupole Cérébrolésion et Polyhandicap est une asbl née à l'initiative des asbl AP³, IRAHM et la Braise.

- Les domaines de la cérébrolésion et du polyhandicap concernent des personnes présentant une déficience neurologique complexe innée ou acquise. Par ailleurs, certaines personnes cérébrolésées, comme la majorité des personnes polyhandicapées, se trouvent en situation de grande dépendance.

La Coupole s'adresse :

- à des personnes présentant une lésion cérébrale acquise non évolutive (suite à un traumatisme crânien, un accident vasculaire...),
- à des personnes polyhandicapées et à leur famille,
- à leurs proches,
- aux professionnels,
- au grand public.

Activités :

La Coupole Cérébrolésion et Polyhandicap travaille en partenariat avec le Centre Ressources de l'AP³ et avec la Braise pour :

- Sensibiliser le grand public au polyhandicap et à la lésion cérébrale acquise.

- Développer la communication et la formation à destination des professionnels, des services généralistes ou spécialisés et des proches.
- « Observatoire » de l'évolution des besoins et attentes des personnes concernées par le polyhandicap et la cérébrolésion et de leurs proches.
- Recenser et valoriser ce qui existe en matière de polyhandicap et de lésions cérébrales acquises.
- Mener des études ou des recherches spécifiques.
- Contribuer à la prévention.
- Créer et entretenir un réseau de professionnels dans ces domaines.
- Soutenir les aidants proches.

